

**Commune  
de AZÉ  
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation  
07/03/2024

En exercice	Présents	Votants
14	13	13

OBJET DE LA  
DELIBERATION

N° 2024-12 Autorisation de  
signature des baux de la  
maison de santé

Séance du 14 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze du mois de mars à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle,  
Messieurs CHERAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absent excusé : M. TYTGAT Loïc

Mme RENOU Christelle a été désignée secrétaire de séance ;

Mme le Maire informe que dans le cadre de la construction de la maison de santé, il convient d'établir des baux avec les praticiens.

Mme le Maire propose que cette rédaction soit faite par l'étude VIOLET-MARECHAL & RAVIN à Vendôme.

Cela garantira aux praticiens et à la mairie une parfaite rédaction des baux commerciaux.

Mme le Maire demande aux membres présents de bien vouloir l'autoriser à signer ces baux par l'intermédiaire de Maître David RAVIN.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du conseil municipal,

DECIDENT :

➤ d'autoriser le Maire à signer les baux commerciaux avec les praticiens pour la maison de santé par l'intermédiaire de l'étude VIOLET-MARECHAL-RAVIN de Vendôme.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,



BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance



RENOU Christelle